

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**  
**DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE**  
**SESSION D'HIVER 2021**

**POL8750-20**  
**GOUVERNER LA SANTÉ : ACTEURS, POUVOIR ET POLITIQUES**  
**MARDI 14 H à 17 H – COURS EN LIGNE**

**Professeure:** CAROLE CLAVIER

**Disponibilité :** sur rendez-vous

**Courriel:** [clavier.carole@uqam.ca](mailto:clavier.carole@uqam.ca)

**Description du cours (annuaire de l'UQAM)**

---

Ce séminaire vise à approfondir la compréhension des enjeux politiques de la santé. Le séminaire questionnera notamment la légitimité de la santé dans le débat politique, la gouvernance internationale de la santé et la gestion des crises sanitaires, l'intégration de la santé dans d'autres politiques publiques, les rapports de force entre les acteurs et les enjeux des réformes du système de santé, etc.

**Objectifs du cours**

---

L'objectif du cours est de réfléchir aux enjeux des politiques de santé sous plusieurs angles : pourquoi tous les pays n'ont-ils pas adopté un système d'assurance maladie universelle ? Comment les gouvernements peuvent-ils agir face à une crise sanitaire telle que la pandémie de COVID-19 ? Quels acteurs ont le plus d'influence sur les politiques de santé ? Pourquoi certaines politiques de santé publique, comme la vaccination, sont-elles contestées par une partie de la population ? Comment les politiques de santé prennent-elles en considération les impacts du vieillissement de la population ? Comment réduire les inégalités sociales de santé ?

Ces questions – et quelques autres – guideront notre réflexion sur les enjeux de l'action publique pour la santé. Les textes choisis permettront de réfléchir aux facteurs qui influencent les choix et les processus de politiques publiques, que ce soit les idées, les institutions, les acteurs et leurs intérêts. Plusieurs séances feront place à des analyses récentes sur l'impact de la pandémie de COVID-19 sur ces différentes dimensions des politiques de santé. Les textes choisis portent non seulement sur les politiques de santé au Québec et au Canada mais aussi sur les politiques de santé d'autres pays. Comparer les enjeux, les

institutions et les rapports de pouvoir entre les acteurs dans différents contextes nous aidera à identifier les réponses aux questions soulevées dans le cours.

## **Approche pédagogique**

---

La discussion critique des textes proposés est au cœur de ce séminaire : pour qu'un apprentissage mutuel soit possible, il est essentiel que chaque étudiante, chaque étudiant ait attentivement lu les textes *avant* chaque séminaire et préparé la discussion en formulant des commentaires et des questions. Dans ces discussions, le rôle de la professeure est d'apporter des commentaires d'introduction et de clarification et de faciliter les échanges.

La session d'hiver 2021 se déroulera entièrement à distance, ce qui nécessitera des adaptations pour chacune et chacun d'entre nous. Afin de vous donner un plus de flexibilité dans l'organisation de votre travail pour ce séminaire, les séances de cours comporteront deux parties :

- **Échange écrit sur Moodle (asynchrone)** : vous devrez publier vos questions et commentaires au sujet des textes à lire sur un forum Moodle avant le cours.
- **Discussions via Zoom (synchrone)** : de 14h à 16h30 environ, le mardi. Le lien Zoom pour accéder aux cours est disponible sur Moodle.
- **S'il vous est exceptionnellement impossible d'assister à l'une ou l'autre des séances**, vous participerez à l'écrit via le forum du cours pour partager vos réflexions avec les autres étudiantes, étudiants.

Vous devrez vous assurer avant le début de la session de disposer du matériel et des logiciels adéquats pour participer au séminaire. Votre ordinateur devrait être équipé d'un micro et d'une caméra pour les séances Zoom. Avant le premier cours, vous devriez tester le logiciel Zoom en suivant ce lien : <https://zoom.uqam.ca/test>

Notez, enfin, que plusieurs textes sont en anglais. Je m'attends donc à ce que chaque étudiante, chaque étudiant soit en mesure de lire les textes en anglais au programme du séminaire.

## Modalités d'évaluation

---

Modalité d'évaluation	Détails	Dates de remise
<b>Questions sur les textes – 15%</b>	Chaque semaine, vous devrez formuler au moins 3 questions de discussion ou commentaires portant sur les lectures de la semaine et les publier sur le forum Moodle approprié.	Toutes les semaines pour lesquelles des lectures sont au programme
<b>Animer une séance (seul ou en équipe) – 10%</b>	À tour de rôle, un à deux étudiantes, étudiants ont la responsabilité d'animer le séminaire et de s'assurer que le groupe examine de manière critique les textes à l'étude, les concepts utilisés et les arguments avancés ainsi que leur contribution à la compréhension des politiques de santé.	Calendrier d'animation établi au début de la session
<b>Participation – 20%</b>	Votre participation active, informée, structurée et pertinente est essentielle au bon déroulement du séminaire. Votre participation sera d'autant plus pertinente et agréable que vous aurez lu les textes, rédigé vos commentaires et lu les commentaires des autres à l'avance. Pour faciliter la participation de toutes et tous, nous pourrions alterner discussions en sous-groupes et discussions en plénière.	Tout au long de la session
<b>Travail de session : écrire une note de politique publique (<i>policy brief</i>) – 45%</b>	Vous devrez répondre à une question pratique sur ce qu'un gouvernement pourrait faire pour répondre à un problème de politique de santé. Vous pourrez choisir une question parmi quelques propositions ou vous pourrez formuler votre propre question.	23 mars – plan détaillé 28 avril – travail final et présentation rapide
<b>Travail individuel ou en équipe</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 10% plan détaillé, à remettre au plus tard le 23 mars</li><li>• 5% présentation rapide, le 28 avril</li><li>• 30% travail final, à remettre au plus tard le 28 avril</li></ul>	
<b>Document de réflexion – 10%</b>	Après le séminaire, chaque étudiante, chaque étudiant rédige un court document de réflexion (1000 mots) qui aborde l'expérience d'apprentissage: comment les	28 avril

---

discussions du séminaire ont-elles changé l'analyse préliminaire de l'étudiante, de l'étudiant?

---

Chaque jour de retard sera pénalisé de 5%. Aucun travail ne sera accepté au-delà de 3 jours de retard à moins d'une entente préalable avec la professeure.

Tout plagiat sera sanctionné suivant le règlement no. 18 sur les infractions académiques de l'UQAM (voir encart à la fin du plan de cours).

## Calendrier détaillé

---

NB : les liens pour accéder aux lectures sont disponibles sur la page Moodle du cours.

Dates des cours	Thèmes
<b>Zoom</b>	
<b>Cours 1 –</b> Zoom le 19 janvier	<b>Présentation du cours</b>
<b>Thème 1. Gouverner la santé et la maladie</b>	
<b>Cours 2 – Zoom</b> le 26 janvier	<b>La santé est-elle politique ?</b>  Fassin, Didier. 2008. « 1. Généalogies. Entre pouvoirs et savoirs », dans <i>Faire de la santé publique</i> . Rennes, Presses de l'EHESP: 15-34.  Schrecker, Ted et Clare Bamba. 2015. "Chapter 1. Introduction : Politics and health". In: <i>How politics makes us sick : neoliberal epidemics</i> . New York (p. 1-22), NY, Palgrave Macmillan.  Bernier, Nicole F. 2011. « Chapitre 2. Le système de santé du Canada et du Québec », dans <i>L'environnement politique de la santé : théorie et pratique</i> . Québec, Presses de l'Université Laval : 36-53.  Lecture complémentaire : « Chapitre 3. Le modèle canadien et québécois de la santé et du bien-être » : 54-70.
<b>Cours 3 – Zoom</b> le 2 février	<b>Pourquoi tous les pays n'ont-ils pas un système d'assurance maladie universelle ?</b>  Beaussier, Anne-Laure. 2016. « Introduction. Étudier les déterminants politiques et institutionnels des politiques de santé américaines », dans <i>La Santé aux États-Unis</i> . Paris, Presses de Sciences Po: 11-36  Bourque, Mélanie et Gaëlle Leruste. 2010. « La transformation des idées sur la privatisation du système de santé québécois depuis 1970: le passage à un nouveau référentiel sectoriel? », <i>Politique et Sociétés</i> , 29, 2: 105-129.

---

---

Kadio, Kadidiatou, Aboubacar Ouedraogo, Yamba Kafando et Valery Ridde. 2017. « Émergence et formulation d'un programme de solidarité pour affilier les plus pauvres à une assurance maladie au Burkina Faso », *Sciences sociales et santé*, 35, 2: 43-68.

---

**Cours 4 – Zoom**  
le 9 février

**Comment créer des politiques publiques favorables à la santé?**

De Leeuw, Evelyne et Dorothee Peters. 2015. « Nine questions to guide development and implementation of Health in All Policies », *Health Promotion International*, 30, 4, June 10, 2014: 987-997.

Jabot, Françoise et Anne Roué Le Gall. 2017. « Quelle plus-value de la démarche d'évaluation d'impact sur la santé pour les politiques urbaines ? », *Lien social et Politiques*, 78: 112-131.

Falbe, Jennifer, Anna H. Grummon, Nadia Rojas, Suzanne Ryan-Ibarra, Lynn D. Silver et Kristine A. Madsen. 2020. « Implementation of the First US Sugar-Sweetened Beverage Tax in Berkeley, CA, 2015–2019 », *American Journal of Public Health*, 110, 9, 2020/09/01: 1429-1437.

Lectures complémentaires:

Le Bodo, Yann, Marie-Claude Paquette et Philippe De Walls. 2016. « *Est-il pertinent de taxer les boissons sucrées au Canada? Messages clés issus d'une analyse exhaustive* », dans Type. Québec, Plateforme d'évaluation en prévention de l'obésité: 1-4.

Smith, Katherine Elizabeth et Srinivasa Vittal Katikireddi. 2013. « A glossary of theories for understanding policymaking », *Journal of Epidemiology and Community Health*, 67, 2, February 1, 2013: 198-202.

---

**Cours 5 – Zoom**  
le 16 février

**Comment prendre des décisions face à la pandémie de COVID-19 ?**

Gordon, Sarah H., Nicole Huberfeld et David K. Jones. 2020. « What Federalism Means for the US Response to Coronavirus Disease 2019 », *JAMA Health Forum*, 1, 5: e200510-e200510.

Rosella, Laura C., Kumanan Wilson, Natasha S. Crowcroft, Anna Chu, Ross Upshur, Donald Willison, Shelley L. Deeks, Brian Schwartz, Jordan Tustin, Doug Sider et Vivek Goel. 2013. « Pandemic H1N1 in Canada and the use of evidence in developing public health policies – A policy analysis », *Social Science & Medicine*, 832013/04/01/: 1-9.

Fierbeck, Katherine et Lorian Hardcastle. 2020. « Have the post-SARS reforms prepared us for COVID-19? Mapping the institutional landscape », dans Colleen M. Flood, Vanessa Macdonnell, Jane Philpott, Sophie Thériault, Sridhar Venkatapuram, et Katherine Fierbeck (dir.). *Vulnerable: The Law, Policy and Ethics of COVID-19*. Ottawa, University of Ottawa Press: 31-48.

Plümper, Thomas et Eric Neumayer. 2020. « Lockdown policies and the dynamics of the first wave of the Sars-CoV-2 pandemic in Europe », *Journal of European Public Policy*: 1-21.

---



## Thème 2. Les acteurs des politiques de santé

**Cours 6** – Zoom  
le 23 février

### **L'OMS est-elle une institution efficace dans les cas de pandémie et de crises sanitaires ?**

Bourrier, Mathilde. 2019. « Dans les coulisses de la gestion de l'épidémie Ebola en Afrique de l'Ouest (2014-2016) : l'ère de l'« OMSF » », *Sciences sociales et santé*, 37, 2: 39-66.

Kamradt-Scott, Adam et Kelley Lee. 2011. « The 2011 Pandemic Influenza Preparedness Framework: Global Health Secured or a Missed Opportunity? », *Political Studies*, 59, 4: 831-847.

Gostin, Lawrence O., Suerie Moon et Benjamin Mason Meier. 2020. « Reimagining Global Health Governance in the Age of COVID-19 », *American Journal of Public Health*, 110, 11, 2020/11/01: 1615-1619.

Lecture complémentaire :

Meier, Benjamin Mason et Lawrence O. Gostin. 2020. « A Timely History: Examining the History of the World Health Organization to Frame the Future of Global Health Governance », *American Journal of Public Health*, 110, 11, 2020/11/01: 1592-1594.

---

**Cours 7** – 2  
mars

*Semaine de lecture*

---

**Cours 8**– Zoom  
le 9 mars

### **Les médecins sont-ils les acteurs les plus influents du système de santé?**

Hassenteufel, Patrick. 1999. « Vers le déclin du "pouvoir médical"? Un éclairage européen: France, Allemagne, Grande-Bretagne », *Pouvoirs*, 89: 51-64.

Contandriopoulos, Damien, et al. 2018. « Healthcare reforms, inertia polarization and group influence », *Health Policy*, 122, 9, Sep: 1018-1027.

Ianni Segatto, Catarina, Daniel Béland et Gregory P. Marchildon. 2020. « Federalism, Physicians, and Public Policy: A Comparison of Health Care Reform in Canada and Brazil », *Journal of Comparative Policy Analysis: Research and Practice*, 22, 3, 2020/05/03: 250-265.

---

**Cours 9** – Zoom  
le 16 mars

### **Séance de travail sur les notes de politiques publiques**

---

**Cours 10** –  
Zoom le 23  
mars

### **Est-ce que les citoyens et les mouvements sociaux peuvent influencer les politiques de santé?**

Brown, Theodore M. et Elizabeth Fee. 2014. « Social Movements in Health », *Annual Review of Public Health*, 35, 1, 2014/03/18: 385-398.

---

---

Dooris, Mark et Zoe Heritage. 2013. « Healthy Cities: Facilitating the Active Participation and Empowerment of Local People », *Journal of Urban Health*, 90, 1, 2013/10/01: 74-91.

Rabeharisoa, Vololona et Michel Callon. 2002. « L'engagement des associations de malades dans la recherche », *Revue internationale des sciences sociales*, 171, 1: 65-73.

Lecture complémentaire :

Warin, Philippe. 2010. « Les politiques publiques face à la non-demande sociale », dans Olivier Borraz, et Virginie Guiraudon (dir.). *Politiques publiques. 2, Changer la société*. Paris, Presses de Sciences Po: 287-312.

---

**Cours 11 –**  
Zoom le 30  
mars

### **Les partis politiques influencent-ils les politiques de santé?**

Falkenbach, Michelle, Marleen Bekker et Scott L. Greer. 2019. « Do parties make a difference? A review of partisan effects on health and the welfare state », *European Journal of Public Health*: 1-10.

Grogan, Colleen M., Clifford S. Bersamira, Phillip M. Singer, Bikki Tran Smith, Harold A. Pollack, Christina M. Andrews et Amanda J. Abraham. 2020. « Are Policy Strategies for Addressing the Opioid Epidemic Partisan? A View from the States », *Journal of Health Politics, Policy and Law*, 45, 2: 277-309.

Ortega, Francisco et Michael Orsini. 2020. « Governing COVID-19 without government in Brazil: Ignorance, neoliberal authoritarianism, and the collapse of public health leadership », *Global Public Health*, 15, 9, 2020/09/01: 1257-1277.

## **Thème 3. Enjeux des politiques de santé**

**Cours 12–** Zoom  
le 6 avril

### **Pourquoi certaines politiques de santé publique sont-elles contestées?**

O'Neill, Brenda, Taruneek Kapoor et Lindsay McLaren. 2019. « Politics, Science, and Termination: A Case Study of Water Fluoridation Policy in Calgary in 2011 », *Review of Policy Research*, 36, 1, 2019/01/01: 99-120.

Dubé, Eve, et al. 2016. « Understanding Vaccine Hesitancy in Canada: Results of a Consultation Study by the Canadian Immunization Research Network », *PLOS ONE*, 11, 6: e0156118.

Burki, Talha. 2020. « The online anti-vaccine movement in the age of COVID-19 », *The Lancet Digital Health*, 2, 10: e504-e505.

Sabat, Iryna, Sebastian Neuman-Böhme, Nirosha Elsem Varghese, Pedro Pita Barros, Werner Brouwer, Job Van Exel, Jonas Schreyögg et Tom Stargardt. 2020. « United but divided: Policy responses and people's perceptions in the EU during the COVID-19 outbreak », *Health Policy*, 124, 9, 2020/09/01/: 909-918.

---

---

**Cours 13 – Qu'est-ce qui cause les inégalités sociales de santé et comment y remédier?**  
Zoom le 13 avril

Navarro, Vincente et Leiyu Shi. 2001. « The political context of social inequalities and health », *Social Science & Medicine*, 52, 3: 481-491.

Graham, Hilary. 2009. « Health inequalities, social determinants and public health policy », *Policy & Politics*, 37, 4, //: 463-479.

Gaynor, Tia Sherèe et Meghan E. Wilson. 2020. « Social Vulnerability and Equity: The Disproportionate Impact of COVID-19 », *Public Administration Review*, n/a, n/a, 2020/06/22

Lectures complémentaires :

Direction régionale de santé publique de Montréal. 2020. Inégaux face à la pandémie. Montréal : CIUSSS du Centre-Sud de l'île de Montréal.

Direction régionale de santé publique de Montréal. 2020. Populations racisées. Montréal : CIUSSS du Centre-Sud de l'île de Montréal.

---

**Cours 14 – Comment les politiques de santé sont-elles affectées par / peuvent-elles répondre au vieillissement de la population ?**  
Zoom le 20 avril

Benoit, Maude. 2017. « Les frontières mouvantes des politiques de maintien à domicile. Reconfiguration de l'action sociale de l'État en France et au Québec », *Lien social et Politiques*, 79: 35-52.

Béland, Daniel et Patrik Marier. 2020. « COVID-19 and Long-Term Care Policy for Older People in Canada », *Journal of Aging & Social Policy*, 32, 4-5, 2020/07/03: 358-364.

Institut Canadien D'information Sur La Santé. 2020. *La pandémie dans le secteur des soins de longue durée : où se situe le Canada par rapport aux autres pays?* Ottawa, ON, ICIS.

Lecture complémentaire :

Marier, Patrick et Daniel Béland. 2020. *Les soins de longue durée sous la loupe*. Montréal, Institut de recherche en politiques publiques.

---

**Cours 15 – Présentation des notes de politiques publiques**  
Zoom le 27 avril

---

---

**Services de soutien académique**

---

Les Services à la vie étudiante de l'UQAM (SVE) peuvent vous aider dans votre parcours universitaire par leur offre de services de soutien à l'apprentissage, de soutien psychologique et de soutien pour les étudiants ayant des besoins particuliers (apprentissage, situation de handicap, conciliation études-famille).

Ces services sont là pour vous : n'hésitez pas à y avoir recours!

- Informations générales : <https://vie-etudiante.uqam.ca/conseils-soutien/nouvelles-ressources.html>
- Ateliers de soutien à l'apprentissage et diaporamas : <https://vie-etudiante.uqam.ca/conseils-soutien/apprentissage/ateliers-soutien-apprentissage.html>

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

### Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

### Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

[www.tredepourelles.org](http://www.tredepourelles.org)

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185      Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

## CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

**Pour les étudiant.e.s** de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au [politique.cdp.fspd@uqam.ca](mailto:politique.cdp.fspd@uqam.ca)

**Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM**



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**La liste non limitative des infractions est définie comme suit :**

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

**Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez consulter sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca) des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



## Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

### Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

### Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir [www.r18.uqam.ca](http://www.r18.uqam.ca)). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site [www.infosphere.uqam.ca](http://www.infosphere.uqam.ca) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
  - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
  - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

### Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



# RÈGLEMENT

SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

# 18

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca). Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

**INFO**  
SPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables: un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.